

# RAPPORT D'ORIENTATION

## ADOPTÉ PAR LE 6<sup>ÈME</sup> CONGRES DE L'AFPS

### ***Introduction***

L'AFPS se construit dans la durée, à travers le renforcement de ses groupes locaux et de son audience nationale. Chaque congrès est une avancée dans la construction d'une association rassembleuse de toutes celles et ceux qui ne se résignent pas à voir se perpétuer une injustice historique qui bafoue les droits d'un peuple et menace le monde de porter la guerre à un niveau encore plus élevé.

### ***1 Le contexte général***

Dans un contexte général d'incertitudes et de menaces aggravées, alors que le chaos moyen-oriental impacte directement l'Europe et notamment la France, la question palestinienne en reste un point clé fondamental qui garde une profonde centralité.

Outre la charge symbolique explosive que constitue Jérusalem, ville des trois monothéismes, la question palestinienne est très largement devenue aux yeux du monde entier le symbole emblématique d'une injustice historique majeure.

Le peuple palestinien est confronté comme jamais auparavant à une extrême droite israélienne bien installée au pouvoir, aux Etats-Unis activement complices avec celle-ci, à une Union européenne divisée, incohérente et trop souvent complice, et à l'impuissance de l'ONU à mettre ses résolutions en application... Les conséquences sont déjà dramatiques pour toutes les composantes du peuple palestinien : en Cisjordanie, à Jérusalem, à Gaza, dans les camps de réfugiés de Syrie, du Liban et de Jordanie, en Israël même où les forces démocratiques sont confrontées à un processus de fascisation.

Dans ce contexte, deux facteurs sont essentiels pour peser en faveur de l'application du droit : la reconstruction de l'unité palestinienne et un mouvement de soutien international puissant et capable d'emmener avec lui l'opinion publique de chaque pays, de mener des actions citoyennes dont le BDS, et de peser sur les pouvoirs politiques.

#### ***1.1 La nouvelle administration états-unienne***

**1.1.1** Son action strictement unilatérale rejette toute approche fondée sur le droit. Son soutien aux plus extrêmes partisans de la colonisation continue d'encourager l'offensive de l'extrême-droite israélienne.

**1.1.2** Ses outrances s'appliquent à tous les sujets, tant au plan intérieur que dans les rapports avec les autres Etats. Elles suscitent aux Etats-Unis et à travers le monde un puissant rejet devant la promotion d'une telle « loi de la jungle » généralisée. Elles concernent bien sûr aussi la question palestinienne.

**1.1.3** Ces outrances mettent en lumière la responsabilité écrasante des Etats Unis. Elles permettent de faire découvrir l'inhumanité et l'illégalité des politiques de colonisation et de dépossession à de nouveaux secteurs de l'opinion, et à mettre en pleine lumière les enjeux de la question palestinienne pour la paix du monde.

## **1.2 La situation en France et en Europe**

**1.2.1** Les attaques terroristes de 2015 ont donné l'occasion de l'instauration d'un état d'urgence permanent qui a contribué à stigmatiser toute une partie de la population. Le gouvernement s'est refusé à toute réflexion de fond sur les causes du terrorisme. Cette politique restreint les libertés et ce contexte favorise la montée de l'islamophobie, du racisme, de la xénophobie, et des crispations identitaires. Aux côtés des organisations de défense des libertés, nous demandons d'y mettre fin.

**1.2.2** Dans ce contexte, les inconditionnels de la politique israélienne sont à l'offensive contre le mouvement de solidarité. Ils disposent de relais d'influence puissants au cœur de l'appareil d'Etat français et dans nombre de médias. Le CRIF lui-même est devenu aujourd'hui une des officines qui prétend museler le mouvement de solidarité.

**1.2.3** Les outrances de ces groupes les isolent de la population alors que nous constatons un vrai renforcement de l'engagement pour la solidarité avec la Palestine d'importantes ONG comme Amnesty International, Human Rights Watch, Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, ...

**1.2.4** Reste que le contexte des attentats, par les amalgames qu'il permet, constitue pour nous une menace grave à laquelle il nous faut répondre de manière résolue. Nous le faisons en nous affirmant comme une force de paix, ici en France, face aux faiseurs de guerre encouragés voire coordonnés par le gouvernement de Tel-Aviv.

**1.2.5** La France n'a pas reconnu l'Etat de Palestine, malgré le vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Les gouvernements successifs nourrissent l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme, et criminalisent l'action de solidarité avec le peuple palestinien.

**1.2.6** Face à une politique états-unienne à l'opposé du droit, l'Union Européenne et ses Etats membres auraient un rôle essentiel à jouer, ne serait-ce que par leur situation géographique. Mais la contradiction est flagrante entre leurs déclarations où ils se réclament du droit et du multilatéralisme, et leur soutien de fait à Israël, avec le maintien de l'accord d'association, le développement des coopérations et le refus de toute sanction.

**1.2.7** Quant à la France, jamais elle n'a été engagée sur autant de théâtres d'opérations et n'a essuyé si peu de critiques sur sa politique de puissance, incluant ses alliances avec les régimes arabes les plus réactionnaires et son rôle de marchand d'armes.

## **1.3 La situation en Palestine et au Moyen-Orient**

**1.3.1** En Palestine la situation est marquée, en même temps que par la violence de l'occupation-colonisation, par l'impasse politique et la coupure Gaza-Cisjordanie. La population est écartelée entre nécessités de survie et aspiration à la résistance, sur fond de discrédit de l'Autorité Palestinienne et d'absence de consultation du peuple palestinien depuis des années, tandis que la situation dans les camps de réfugiés avec le nouvel exode des Palestiniens de Syrie vers Jordanie et Liban s'est aggravée de façon insupportable.

**1.3.2** Les grands acteurs régionaux contribuent au chaos en faisant jouer leurs intérêts propres : Egypte, Turquie, Iran, Arabie Saoudite...

## **1.4 La situation en Israël**

La logique historique du sionisme a été, et demeure, un colonialisme. Dans un contexte marqué par le durcissement de la répression, on doit noter la mobilisation des différents mouvements anticolonialistes au sein de la société civile, de l'opposition à l'occupation

(objecteurs de conscience), des ONG et forces politiques d'opposition qui unissent palestiniens israéliens et juifs israéliens. Il convient de dénoncer la répression et l'arsenal juridique mis en place contre les défenseurs des droits de l'Homme et les militants du BDS.

## **2 Notre stratégie**

L'objet de notre Association est le soutien au peuple palestinien pour la réalisation de ses droits nationaux et la défense des droits humains en Palestine. De son droit à l'autodétermination découle, comme le droit international le lui reconnaît, le droit à édifier un Etat, proclamé dans la déclaration d'indépendance du 15 novembre 1988. L'ensemble des textes fondant le droit international, ainsi que l'ensemble des résolutions de l'ONU<sup>1</sup> concernant la Palestine, depuis les résolutions 181 et 194 jusqu'à celle du 23 décembre 2016, constituent le socle et le point d'appui fondamental pour développer notre action.

### **2.1 La stratégie palestinienne et nous**

**2.1.1** Nous ne nous substituons pas aux Palestiniens dans l'élaboration de leurs choix politiques, ni ne nous immisons dans leurs débats sur les formes et la nature de l'Etat ou le type de développement qu'ils entendent mettre en œuvre. Si nous sommes attentifs aux débats qui traversent la société palestinienne, il n'est pas de notre ressort de prendre parti. Nous devons nous unir autour de ce qui relève de notre responsabilité : agir dans la société française pour populariser leur lutte et faire pression sur les institutions pour le respect de leurs droits légitimes.

**2.1.2** Notre position de principe est de soutenir les efforts des organisations palestiniennes qui agissent pour reconstruire l'unité nationale au sein de l'OLP en y intégrant toutes les forces qui demandent à la rejoindre, condition sine qua non de la réalisation des objectifs nationaux palestiniens.

**2.1.3** A l'heure où les dirigeants israéliens soutenus par Trump se considérant comme intouchables, ont choisi la loi de la jungle, nous devons ne rien lâcher sur le droit international et le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à édifier un Etat sur l'ensemble du territoire délimité par la ligne verte avec Jérusalem-Est comme capitale. C'est aux seuls Palestiniens qu'appartient le choix de la solution politique par laquelle ils exerceront leur droit à l'autodétermination.

**2.1.4** Aucune occupation, aucune colonisation ne sont éternelles ni irréversibles, mais nous constatons et combattons une réalité : de la Méditerranée au Jourdain Israël impose un régime de domination et d'apartheid (occupation et blocus de Gaza, occupation et colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem Est « annexée », discriminations envers les Palestiniens d'Israël et déplacements forcés de populations, refus du retour des réfugiés). Cette politique concerne aussi le Golan syrien illégalement « annexé ».

**2.1.5** A travers la campagne BDS et d'autres actions, nous dénonçons la colonisation et l'occupation qui durent depuis 1967. Nous menons campagne pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine et son admission à l'ONU comme membre à part entière. Nous nous battons

---

<sup>1</sup> <http://www.france-palestine.org/La-resolution-181>  
<http://www.france-palestine.org/La-resolution-194>  
<http://www.france-palestine.org/Resolution-2334-du-23-decembre-2016-du-Conseil-de-securite-de-l-ONU>

pour le droit des Palestiniens à vivre sur leur terre, étudier, se développer et circuler librement quelle que soit la perspective politique.

**2.1.6** Dans le même temps nous exigeons le règlement de la question des réfugiés par l'application de la résolution 194 et la plénitude des droits civils et politiques des Palestiniens d'Israël dans un Etat de tous ses citoyens.

**2.1.7** Nous devons consolider nos relations avec la société civile palestinienne dans son ensemble et la soutenir dans son combat quotidien pour résister et exister. Nous défendons son droit à la résistance sous toutes ses formes selon les règles du droit international humanitaire.

**2.1.8** Nous soutenons aussi pleinement le combat des anticolonialistes israéliens dans la diversité de leurs interventions et de leurs moyens d'action.

## ***2.2 Notre objectif : mobiliser l'opinion, faire changer la politique française, peser sur la politique européenne***

**2.2.1** Il nous faut agir pour que la France, artisanne de la Convention internationale des droits de l'Homme, signataire de la convention internationale des droits de l'Enfant, partie contractante des Conventions de Genève et membre permanent du Conseil de sécurité, quel que soit son gouvernement, respecte et applique les principes qui fondent la légalité internationale. Elle doit tirer les conséquences de ses votes des résolutions 6719 de l'AG de l'ONU reconnaissant l'Etat de Palestine et 2334 condamnant la colonisation. Elle doit agir pour les faire respecter.

**2.2.2** Nos orientations stratégiques actées dans les précédents congrès restent pleinement actuelles : pour peser sur la politique française, il faut gagner l'opinion publique et la mobiliser pour les droits des Palestiniens, y compris par nos actions BDS, en fournissant les clés de compréhension nécessaires pour s'opposer aux allégations de nos adversaires et à toute instrumentalisation de la cause palestinienne.

**2.2.3** Nous devons maintenir et développer des contacts réguliers avec les élus pour les informer et les mobiliser, et conforter ainsi notre rôle d'association de référence sur la question palestinienne :

- les élus locaux pour des vœux et motions d'actualité, pour la mise en œuvre de projets de coopération et l'introduction de clauses éthiques dans les marchés publics.
- les parlementaires nationaux pour interpellier le gouvernement et prendre l'initiative de débats ;
- les parlementaires européens pour jouer tout leur rôle, y compris en direction de la Commission européenne et de la Haute représentante de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité.

**2.2.4** Notre objet, et partant notre légitimité, c'est la solidarité avec le peuple palestinien. Nous intervenons en dehors de toute affiliation politique, religieuse ou syndicale. De ce fait, nous ne sommes pas porteurs d'un projet politique ou social pour la France.

**2.2.5** Nous sommes cependant nécessairement impliqués et engagés dans la défense des libertés que l'état d'urgence et ses possibles avatars menacent dangereusement.

**2.2.6** De ce fait nous intervenons aux côtés d'associations, syndicats ou organisations politiques, pour lutter contre les atteintes aux libertés fondamentales liées à l'état d'urgence et/ou au contexte post-attentats. Avec eux, nous nous opposons à la répression de la mobilisation citoyenne, nous défendons la liberté d'expression et le droit d'appeler au boycott et nous luttons contre tous les racismes qui minent notre société.

**2.2.7** Nous le faisons dans le respect du champ d'intervention et de la spécificité de chacun : partis et mouvements politiques, syndicats et organisations sociales, de droits humains et de développement. Nous cherchons avec eux des convergences sur nos objectifs, en sachant que leur champ d'action est plus large que le nôtre.

**2.2.8** Nous nous adressons à toutes les organisations syndicales ou politiques à l'exception de celles qui sont construites sur le racisme et la xénophobie.

### **3 Mettre en œuvre notre stratégie**

#### **3.1 Gagner la bataille de l'opinion publique et défendre notre liberté d'expression**

##### **3.1.1 Gagner la bataille de l'opinion publique**

**3.1.1.1** L'Etat d'Israël et ses relais en France et dans le monde déploient des moyens considérables, y compris illégaux, pour faire taire toute opposition à la politique d'Israël, systématiquement assimilée à de l'antisémitisme, et pour imposer leur discours et leur agenda. Ils s'érigent en rempart contre le terrorisme mondial et avancent leurs solutions sécuritaires en annonçant l'année 2018 comme celle d'Israël en France et de la France en Israël. Il nous revient de leur opposer la réalité et la matérialité des faits. Il convient au contraire de faire de l'année 2018 l'année de la justice pour le peuple palestinien et les réfugiés de la Nakba.

**3.1.1.2** Notre force réside dans le fait que nous nous appuyons sur le droit international et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur les valeurs universelles de justice et de liberté, valeurs largement partagées, qui sont déniées au peuple palestinien. Ce sont elles qui nous permettent d'agir en toute clarté avec nos partenaires, dont la mobilisation à nos côtés est essentielle.

**3.1.1.3** Nous combinons l'information et les actions de sensibilisation et de mobilisation de la population avec un travail régulier en direction des lieux de pouvoir à tous niveaux, municipalités et collectivités territoriales, assemblées parlementaires, gouvernement et acteurs économiques.

**3.1.1.4** Comme nous avons commencé à le faire pour la campagne « année 2017 », nous mènerons des campagnes d'opinion en renforçant nos moyens pour étendre notre influence au-delà des cercles militants. Il nous faut sensibiliser l'opinion française à la cause palestinienne et la convaincre qu'elle a la capacité d'influer sur le cours des choses.

**3.1.1.5** L'AFPS continuera d'être vigilante sur le contenu de l'enseignement, sur les publications pour la jeunesse.

De nombreuses initiatives scolaires et parascolaires vont être mises en place de façon officielle ou officieuse à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire du plan de partage, de la déclaration d'indépendance d'Israël, de la Nakba... Il est de notre rôle d'appeler à la vigilance contre toutes les tentatives de réviser cette histoire.

##### **3.1.2 Gagner la bataille de la liberté d'expression et du droit d'appeler au boycott**

La période à venir devrait voir l'aboutissement de notre recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Nous portons là une responsabilité qui dépasse les frontières de notre pays. Si, comme nous l'espérons, la CEDH nous donne raison, nous devons mener une véritable campagne d'opinion pour en tirer tous les bénéfices.

Dans tous les cas, la bataille se poursuivra contre tous les artifices juridiques et politiques utilisés par nos adversaires y compris les circulaires Alliot Marie / Mercier dont nous demandons l'abrogation.

Les menaces formulées contre les militants sont inadmissibles mais ne nous intimident pas ; nous en saisissons la justice et demandons la dissolution des groupuscules qui s'en font les relais.

## **3.2 Les campagnes nationales ou internationales**

Nous les menons en appréciant la situation politique avec le souci de rassembler le plus largement possible sur la base de nos orientations.

### **3.2.1 La campagne internationale BDS**

**3.2.1.1** La mise en œuvre de cette campagne internationale lancée à l'appel de la société civile palestinienne, autour des trois objectifs du BNC palestinien (fin de l'occupation, égalité des droits en Israël, droit au retour des réfugiés), est un outil majeur pour la réalisation de nos objectifs politiques. Le boycott de l'ensemble des intérêts israéliens, le désinvestissement et l'appel aux sanctions sont des moyens d'action légitimes dès lors qu'ils s'exercent pour imposer le droit international et le respect des droits humains en Palestine. Le message porté par ces actions doit être compris par le public auquel nous nous adressons. Il vise aussi à interpeller l'opinion publique israélienne et renforcer les opposants à la politique actuelle de l'Etat d'Israël. Pour que cet objectif soit compris, nos cibles doivent être en lien avec la colonisation, l'occupation, l'oppression du peuple palestinien.

Les campagnes visant la colonisation et les entreprises qui en tirent profit nous permettent de bénéficier de larges alliances et de ressorts juridiques puissants : nous continuerons à les développer sans en faire une exclusivité de notre action.

**3.2.1.2** Nous sommes pleinement engagés dans la campagne BDS qui, dans la période, est un de nos principaux moyens d'action. Elle se décline en campagnes spécifiques pour mobiliser concrètement sur des objectifs précis et obtenir des résultats.

Ces campagnes sont aujourd'hui centrées sur :

- L'exigence de l'arrêt de l'importation des produits des colonies et de leur interdiction
- La demande de retrait de banques et compagnies d'assurance françaises de leur implication dans la colonisation israélienne
- L'arrêt de la coopération militaire et sécuritaire de la France avec Israël
- L'exclusion des entreprises et administrations militaires israéliennes du programme Horizon 2020
- Notre revendication fondamentale de suspension de l'accord d'association UE-Israël

D'autres cibles peuvent s'avérer nécessaires, en fonction de l'actualité. En particulier, nous examinerons les cibles et campagnes proposées par le BNC palestinien.

Nous continuerons à nous opposer aux jumelages de villes françaises avec des villes israéliennes et encouragerons les initiatives des villes pour refuser les produits des colonies.

**3.2.1.3** Nous menons ces campagnes sans exclusive et dans l'unité la plus large avec toutes les organisations ou collectifs qui se retrouvent avec nous sur ces objectifs et sur des formes d'action compatibles avec notre souci de gagner l'opinion.

**3.2.1.4** Face à la stratégie de l'Etat d'Israël pour qui la culture et le sport sont des éléments essentiels à la promotion de son image, le boycott culturel, universitaire et sportif est légitime et important. Pour être mis en œuvre, il doit être apprécié au cas par cas, avec le souci d'être

compris dans des situations mettant clairement en cause la politique israélienne et de ne jamais donner d'armes à nos adversaires. L'implication de professionnels et d'institutions des secteurs concernés, artistes, universitaires ou sportifs, est de ce point de vue un ressort essentiel que nous nous attacherons à développer en France.

### **3.2.2 Une bataille pour les droits et la protection du peuple palestinien**

#### **3.2.2.1 Pour la reconnaissance effective par la France de l'Etat de Palestine**

C'est une exigence d'une actualité particulière en cette année d'élections présidentielle et législative, en réponse aux provocations du pouvoir en place en Israël et de son allié américain, et dans le contexte historique des années 2017 et 2018.

#### **3.2.2.2 Pour la libération des prisonniers politiques palestiniens**

Face à la répression de masse qui vise à casser et déstructurer la société palestinienne, elle prend deux formes principales : la campagne pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques et la campagne de parrainages qui doivent trouver un second souffle.

Nous agissons avec nos partenaires sur la situation particulièrement grave des mineurs palestiniens emprisonnés.

D'autre part, il est inadmissible que Georges Ibrahim Abdallah, emprisonné en France depuis 1984 pour son engagement auprès des Palestiniens, et libérable depuis 1999, soit toujours incarcéré en 2017. Nous continuerons d'interpeller les autorités françaises afin d'exiger sa libération. L'AFPS fera de la libération de Georges Ibrahim Abdallah un de ses objectifs.

#### **3.2.2.3 Pour le soutien aux Palestiniens en lutte pour la défense de leurs droits**

Notre action de soutien à la résistance populaire palestinienne contre l'occupation israélienne doit prendre en compte le caractère très multiforme de cette résistance : mobilisation des villages contre le Mur et les colonies, opposition aux destructions de maisons et au nettoyage ethnique, résistance populaire non violente, attaques contre les soldats de l'occupation... Nous dénonçons aussi la répression de la part des autorités du Hamas à Gaza et de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Nous devons soutenir activement les défenseurs palestiniens des droits de l'Homme de plus en plus menacés.

Les Palestiniens d'Israël subissent une discrimination systémique et des violences récurrentes. Nous devons également leur apporter notre soutien, ainsi qu'aux défenseurs israéliens des droits de l'Homme.

#### **3.2.2.4 Pour la levée du blocus de Gaza**

La bande de Gaza reste sous blocus hermétique et est soumise à des frappes israéliennes répétées. La coupure géographique et politique conduit à un isolement total dans des conditions d'extrême précarité. Le soutien aux Palestiniens de Gaza est une bataille d'une importance majeure qui doit nous permettre de réaffirmer l'unité du peuple palestinien et ses droits fondamentaux y compris le droit à la libre circulation. Nous appuyons les efforts citoyens et militants pour briser le blocus, comme les Flottilles de la Liberté.

#### **3.2.2.5 Pour la protection et la garantie des droits des réfugiés palestiniens**

Le combat pour le respect de leurs droits historiques reconnus dans la résolution 194 (droit au retour et/ou à indemnisation pour ceux qui le souhaitent) ne peut être dissocié du combat pour la garantie de leurs droits personnels et sociaux dans les pays d'accueil. Nos GL doivent développer et/ou approfondir les liens avec les camps de réfugiés en Palestine occupée ou dans les pays limitrophes (voir en annexe le document du GT réfugiés).

### **3.2.3 Développer nos liens avec la société civile palestinienne**

#### **3.2.3.1 Les missions en Palestine et au Liban**

Irremplaçables pour témoigner et affirmer notre solidarité, elles sont un important moyen de sensibilisation pour amener de nouvelles forces à s'engager dans l'AFPS, pour comprendre la variété des situations et des formes de résistance et lancer des projets. Les GL sont invités à les prendre en charge, si nécessaire dans un cadre régional, en cherchant à y impliquer des élus. Les missions de cueillette des olives s'inscrivent également dans cette démarche. Nous chercherons les moyens financiers pour pérenniser l'aide au départ des jeunes et des personnes non imposables, que nous avons déjà reconduite et amplifiée.

Nous interpellons de façon forte les autorités françaises pour qu'elles prennent les mesures nécessaires pour mettre fin aux expulsions des militants qui se rendent en Palestine.

#### **3.2.3.2 Les projets**

Axés sur le soutien à des secteurs économiques ou sociaux, à l'éducation populaire, à la culture, ils donnent un contenu concret à notre solidarité et sont un élément de sensibilisation et de mobilisation. Permettant d'impliquer les collectivités locales, ils gagnent à être coordonnés entre groupes locaux. Ils ne doivent pas être des facteurs de « normalisation » (qui chercheraient à rendre l'occupation acceptable), mais participent à la résistance à l'occupation en permettant notamment aux Palestiniens de rester sur leur terre. Ils soutiennent aussi les ONG palestiniennes, et le cas échéant les ONG anticolonialistes israéliennes, qui œuvrent dans le domaine culturel et social.

#### **3.2.3.3 Les parrainages d'enfants**

Ils participent depuis les origines de l'association à la solidarité concrète avec la société palestinienne dans toutes ses composantes. Ils sont aussi, en France, une voie de mobilisation de personnes qui ne feront pas nécessairement tout de suite le pas de nous rejoindre. Nous devons donc les développer, en nous appuyant sur les groupes locaux.

#### **3.2.3.4. La culture palestinienne**

Outre les projets économiques, sociaux, éducatifs et culturels en Palestine même et dans les camps de réfugiés palestiniens à l'extérieur, nous soutenons les créateurs et artistes palestiniens où qu'ils se trouvent. Dans la diversité de leur situation, ils représentent la vitalité du peuple palestinien et son unité.

### **3.3 Des alliances pour élargir le mouvement de solidarité**

**3.3.1** Elles sont une nécessité pour atteindre nos objectifs politiques et ne pas rester dans le témoignage et la dénonciation. Cela concerne partis, syndicats, associations de défense des droits de l'Homme et de solidarité, associations laïques ou de sensibilité religieuse qui se retrouvent dans une commune exigence du droit, de la justice et de la paix.

**3.3.2** Nous cherchons avec ces partenaires des convergences sur nos objectifs propres en prenant en compte et respectant leurs spécificités.

S'agissant des syndicats, nous les encourageons à développer leurs liens et leur solidarité avec le mouvement social et les syndicats palestiniens.

**3.3.3** A côté d'actions impliquant des partenaires rassemblés sur un objectif commun, nous cherchons à animer les cadres unitaires que constituent le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (avec associations, partis et syndicats) et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (organisations de solidarité, de développement, de défense des droits...). Nous poursuivrons et renforcerons notre



participation à ces deux regroupements, qui répondent directement à nos objectifs d'élargissement.

**3.3.4** Nos liens avec le BNC (Boycott National Committee) palestinien, dont nous avons signé l'appel dès mars 2009, doivent nous permettre, en tant qu'acteur majeur du mouvement BDS, de mieux faire connaître nos actions et participer au cas par cas, à des campagnes internationales qu'il nous ferait connaître. Nous le ferons dans les alliances les plus larges y compris lorsque cela sera possible avec le réseau BDS France.

**3.3.5** Nous intervenons au niveau européen par notre implication dans la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) et en poursuivant nos contacts directs avec les organisations homologues comme l'Association belgo-palestinienne (ABP) en Belgique ou la Palestine Solidarity Campaign (PSC) au Royaume-Uni.

Nous examinerons en fonction des occasions l'élargissement de nos relations au bassin méditerranéen ou à d'autres zones géographiques.

**3.3.6** Les Groupes locaux sont invités à poursuivre ou susciter des coordinations au niveau local avec nos partenaires du Collectif national, de la Plateforme. Par ailleurs, des actions communes pourront être organisées au cas par cas avec BDS France ou d'autres acteurs locaux intervenant sur les mêmes problématiques.

## **4. Développer l'AFPS**

L'AFPS a d'énormes atouts : par le nombre de ses adhérents et par son implantation géographique, elle compte au niveau mondial parmi les plus importantes organisations de solidarité avec la Palestine. Par son approche rigoureuse, elle est reconnue pour sa crédibilité.

Elle a montré qu'elle est capable de mener des campagnes coordonnées, visibles, et d'y associer des partenaires de premier plan. Elle s'inscrit dans des réseaux d'alliances françaises et européennes qui renforcent sa crédibilité.

Son potentiel d'action et de développement est de ce fait considérable.

Mais notre organisation souffre aussi de limites : une présence insuffisante dans les universités et sur les réseaux sociaux, une formation interne qui est forte sur le fond mais qui devrait aussi porter sur les outils, une hétérogénéité des groupes locaux, ...et une prédominance de la classe d'âge des plus de 60 ans, active et indispensable mais qui doit prévoir son renouvellement et développer l'accueil des jeunes.

La conférence nationale des groupes locaux de mai 2016 a permis la formulation d'un ensemble très riche de propositions, transformées en plan d'action par le Conseil national de juin 2016. Les orientations que nous proposons pour le développement de l'AFPS s'inspirent largement de ce plan d'action.

### **4.1 Développer la synergie entre le niveau national et le niveau local autour de nos campagnes**

Il s'agit notamment de donner plus de visibilité à l'avance sur nos campagnes, de développer nos outils, de développer la communication de campagne et de la doter d'un budget.

Chaque année, le CN adoptera un plan prévisionnel de nos campagnes nationales.

#### **4.2 Développer la mise en réseau des Groupes locaux**

Le développement de la mise en réseau des groupes locaux doit être souple et pragmatique. Il doit être à géométrie variable en fonction des besoins : participation aux actions nationales, organisation de missions, participation à un projet avec la Palestine (notamment pour les GL qui travaillent avec le même partenaire). Il sera encouragé et facilité par le niveau national.

#### **4.3 Développer nos réseaux de sympathisants et notre présence sur les réseaux sociaux**

C'est le principal défi pour l'AFPS, et le principal moteur de son développement à venir. Nous devons être attentifs au développement et à la tenue de nos listes de sympathisants, nos adhérents de demain : l'état des lieux qui aura été terminé avant le congrès nous permettra d'envisager, si nécessaire, une offre d'outils adaptés. Quant aux réseaux sociaux, c'est le grand défi des années à venir : nous devons investir massivement dans le développement des réseaux sociaux des groupes locaux, avec une offre de formation, et nous doter d'une politique pour un renforcement mutuel des réseaux sociaux au niveau national et au niveau local.

#### **4.4 Renforcer notre travail en direction des médias**

Nous devons faire évoluer nos pratiques pour mieux atteindre le grand public, les relais d'opinion et la presse écrite et audiovisuelle nationale ; nous saurons pour cela, chaque fois que cela sera utile, faire appel à des conseils professionnels, et nous développerons nos relations locales avec des journalistes. Nous développerons par ailleurs un réseau bénévole de « vigilance média ».

#### **4.5 Faciliter la diffusion des « bonnes pratiques », mobiliser de nouveaux publics, mobiliser plus de jeunes.**

C'est par la diffusion des bonnes pratiques, celles qui donnent des résultats concrets sur le terrain, que nous progresserons collectivement sur des points essentiels : le développement de nos relations avec les élus, la mobilisation de nouveaux publics, la mobilisation des jeunes.

Nous encouragerons les groupes locaux à identifier dans leur programme d'action un volet susceptible d'impliquer concrètement des militants jeunes. Nous nous doterons d'une stratégie nationale et locale en direction des jeunes dans leur diversité avec un accent particulier sur les étudiants, et nous développerons nos relations avec les universités (voir annexe 2).

#### **4.6 Développer notre offre de formation**

L'AFPS offre des outils de formation de qualité (notamment les Cahiers) et organise au niveau national l'Université d'été, mais l'offre de formation de type méthodologique est encore peu développée. Pour les années à venir, la priorité de notre offre de formation méthodologique sera le développement de notre présence dans les réseaux sociaux à tous les niveaux en prenant en compte la question de la sécurité internet.